Ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement

Rapport d'activités
1er avril au 30 septembre 1984

Québec

Le contenu de cette publication a été rédigé par le
ministère des Travaux publics
et de l'Approvisionnement

Cette édition a été produite par
la Direction générale
des publications gouvernementales

Dépôt légal — 2e trimestre 1985
Bibliothèque nationale du Québec
ISBN 2-551-09945-5
ISSN 0823-4442

© Gouvernement du Québec

Monsieur Richard Guay
Président de l'Assemblée nationale
Hôtel du Gouvernement
Québec

Monsieur le Président,

Conformément à la loi (L.R. 1977, c. M-24, a. 14), je suis heureux de vous transmettre le rapport d'activités du ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement pour la période correspondant à la fin de son mandat soit du 1er avril au 30 septembre 1984.

Ce rapport rend compte de l'ensemble des activités du Ministère et contient de nombreux renseignements d'intérêt public.

Je vous prie d'agréer, monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le ministre des Travaux publics et de
l'Approvisionnement,

Alain Marcoux

Québec, avril 1985

Table des matières

Présentation du sous-ministre 7
Mandat 9
Lois administrées par le ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement 10
Organigramme 20
Effectifs 11
Budget en bref 12
Direction générale de la construction et de l'aménagement 13
Direction générale de l'exploitation des immeubles 23
Direction générale de l'administration 29
Direction générale de la planification et de la gestion de l'espace 35
Direction des communications 39

Présentation du sous-ministre

Les six derniers mois d'existence du ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement ont été placés sous le signe de la transformation du Ministère en une société d'état, la Société immobilière du Québec.

De ce fait, l'organisation administrative a été complètement restructurée, suivant les dix projets d'implantation prévus, de manière à permettre à la Société de fonctionner de façon autonome dès le 1er octobre 1984.

Bien entendu, durant cette période, le Ministère a continué à traiter les dossiers en cours, en rapport avec les priorités qu'il s'était fixées. Parmi les grands projets traités au cours de cette période, on peut parler du Musée de la civilisation à Québec, dont les travaux d'excavation ont commencé en octobre, le nouveau Musée d'art contemporain à Montréal qui a fait l'objet d'un concours d'architecture et dont les plans et devis sont en préparation, les palais de justice de Joliette et de Longueuil, en chantier au printemps 1985 et plusieurs autres projets de moindre envergure.

C'est grâce au support de tous les employés que nous abordons le défi de la nouvelle Société dans un climat de confiance et d'enthousiasme. Qu'ils en soient remerciés.

Le sous-ministre,
Jean-Yves Gagnon

Mandat

Le ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement fut créé en vertu de la Loi 22, proclamée le 1er avril 1973. Cependant, dès 1867, les travaux publics faisaient partie intégrante de l'organisation gouvernementale, alors que le Ministère, jumelé au ministère de l'Agriculture, avait la responsabilité des édifices gouvernementaux et des ponts.

Au cours des années, le ministère des Travaux publics a été associé à différents ministères. En 1966, l'administration des ponts fut confiée au ministère de la Voirie de l'époque et le ministère des Travaux publics devenait ainsi un ministère de services pour le compte des autres ministères et organismes gouvernementaux. La Loi et les règlements du ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement (L.R.Q. c. M-29), sous réserve des dispositions expresses ou contraires dans toute autre loi, confient au ministre les responsabilités suivantes:

a) effectuer ou faire effectuer tous les travaux requis aux fins du gouvernement, sauf les travaux de voirie;
b) assurer la garde et l'entretien de tous les édifices ou ouvrages publics entretenus au frais du gouvernement;
c) pourvoir à l'aménagement et à l'ameublement des édifices publics qui appartiennent au gouvernement ou qui sont utilisés à ses fins;
d) exercer un contrôle sur tous les autres travaux entrepris, en totalité ou en partie, aux frais du gouvernement, et sur tous les autres immeubles acquis à ses frais, dans la mesure indiquée par le lieutenant-gouverneur en conseil;
e) s'acquitter des autres fonctions que lui assigne le lieutenant-gouverneur en conseil.

Ainsi le ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement s'est vu confier la responsabilité de louer des locaux aux fins des ministères et organismes du gouvernement ainsi que de fournir le soutien logistique au Nouveau-Québec. D'autres mandats lui sont également confiés par règlements ou en vertu de décisions du Conseil du trésor.

Lois administrées par le ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement.

— Loi des Travaux publics
(L.R.Q., c. T-15)

Le ministre des Travaux publics et de l'Approvisionnement est également chargé de l'exécution de la Loi des Travaux publics. Cette loi confie au ministre des pouvoirs et lui impose des devoirs généraux relativement aux travaux et ouvrages publics entrepris par le gouvernement.

À cette fin, le ministre est autorisé à acquérir, de gré à gré ou par expropriation, des terres et propriétés immobilières dont il croit l'acquisition nécessaire pour l'usage, la construction et l'entretien des ouvrages ou édifices publics ou pour loger les services administratifs du gouvernement.

Cette loi fixe en outre des règles concernant l'adjudication des contrats, entre autres, en ce qui a trait aux demandes de soumissions par annonces publiques et aux cautionnements des entrepreneurs.

— Loi de la Société de développement immobilier du Québec
(L.R.Q., c. S-11)

La Société participe à la construction, à l'aménagement et à l'exploitation de Place Desjardins à Montréal, en vue de fournir au gouvernement et à ses organismes les locaux dont ils ont besoin dans ce secteur.

Depuis l'adoption du projet de loi 17 (L.Q., 1980, c. 37), sanctionné le 19 novembre 1980, la Société a également pour objet de réaliser la construction et l'aménagement d'un palais des congrès à Montréal.

Loi administrée par le ministre des Travaux publics et de l'Approvisionnement.

— Loi sur la Société immobilière du Québec
(1983, c. 40)

Cette loi a pour effet de transformer le ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement en une société d'État.

Effectifs

Postes autorisés au 30 septembre 1984

Catégories	
Cadres	62
Professionnels	190
Agents de maîtrise	
— fonctionnaires	25
— agents de la paix	15
— ouvriers	55
Techniciens et assimilés	203
Employés de bureau et assimilés	239
Agents de la paix	79
Ouvriers	491
Total	**1 359**

Budget en bref

Au cours de la période du 1er avril 1984 au 30 septembre 1984, les dépenses du ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement se sont élevées à 111 210 440,00 $ pour 6 mois d'exercice comparativement à 296 879 393,00 $ en 1983-1984 pour 12 mois d'opération. Ces montants comprennent des dépenses en immobilisation de 42 122 076,00 $ en 1983-1984 tandis que pour la période du 1er avril au 30 septembre 1984 elles se sont élevées à 5 953 391,00 $. Il faut toutefois noter que la dépense de la Direction de la construction et de l'aménagement concernait une période de trois mois, soit du 1er avril au 30 juin 1984.

Direction générale de la construction et de l'aménagement

La Direction générale de la construction et de l'aménagement a pour mandat, pour les ministères et organismes dont le budget est voté par l'Assemblée nationale:

— d'assurer la réalisation des acquisitions d'immeubles par des travaux de construction requis à cette fin.

Dans le cadre de son mandat et à l'intérieur des budgets qui lui sont alloués, ses opérations sont principalement axées sur la préparation et la réalisation des travaux requis de construction, de rénovation et de décoration des édifices sous la juridiction du M.T.P.A.

La Direction générale de la construction et de l'aménagement regroupe quatre (4) directions:

— Direction de la construction;
— Direction de la colline parlementaire;
— Direction de l'aménagement;
— Direction du bureau de Montréal.

Réalisations principales

Les principales réalisations de la Direction générale de la construction et de l'aménagement, au cours du premier semestre de l'exercice 1984-1985 sont les suivantes:

a) Au plan opérationnel
Le développement des plans et devis du palais de justice de Sherbrooke, du palais de justice de Longueuil; la poursuite des travaux de réhabilitation des anciens édifices de la Colline parlementaire et du vieux palais de justice de Québec. La poursuite de travaux importants concernant la sécurité et l'économie d'énergie au palais de justice de Montréal. La réalisation et le développement de plans et devis pour de nombreux édifices de moindre importance. La réalisation de plusieurs projets d'aménagement et de réaménagement dont ceux du ministère du Revenu à Québec, du complexe scientifique, du nouveau palais de justice de Québec, du ministère des Loisirs, Chasse et Pêche et le regroupement des effectifs du ministère de la Main-d'oeuvre, de la Sécurité du revenu et du ministère du Travail.

b) Au plan administratif
La Direction générale a travaillé à l'accélération de la mise en oeuvre des projets de construction et d'aménagement. Elle a de plus revu toutes ses politiques globales de fonctionnement dans le cadre de l'implantation de la Société immobilière du Québec.

Direction de la construction

La Direction de la construction est responsable de la construction et de la rénovation des édifices pour le compte du ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement et pour celui des ministères clients. Elle est aussi responsable des améliorations et modifications à apporter aux immeubles existants.

La Direction de la construction a mis en oeuvre et / ou a poursuivi plusieurs projets de construction nouveaux ou de rénovation majeure durant le dernier semestre.

Le tableau ci-joint, Principaux projets de construction, d'avril à octobre 1984, énumère les projets majeurs traités et indique pour chacun la proportion de réalisations atteinte, les déboursés au 30 septembre 1984 et le coût estimé des travaux.

Musée de la civilisation

L'édifice, d'une superficie de 20 000 mètres carrés répartis sur plusieurs niveaux, sera construit dans le Vieux-Québec, entre la place Royale et le Vieux-Port. Il intégrera les bâtiments historiques de l'ancien Institut de marine et la maison Estèbe ainsi que les voûtes de la maison Pagé-Quercy.

Au cours de l'été, le ministère a procédé à l'appel d'offres. La plus basse soumission de construction reçue fut de 25 975 000,00 $. Le contrat sera signé le 10 octobre 1984.

Cette construction aura suscité, une fois terminée, des déboursés de l'ordre de 30 000 000,00 $, et procuré du travail à plus de 150 personnes.

Palais de justice de Sherbrooke

Les plans et devis de ce projet sont présentement en préparation. La superficie prévue pour ce nouvel édifice est de 14 596 m² pour un investissement de l'ordre de 12 700 000,00 $ (d'après la valeur du dollar en janvier 1982).

Palais de justice de Longueuil

C'est au carrefour des boulevards Roland-Therrien et Jacques-Cartier que sera érigé le bâtiment.

Le budget total de ce nouveau projet a été fixé à 17 000 000,00 $. La superficie de la bâtisse sera de 14 500 m². L'échéancier prévoit le commencement des travaux au printemps 1985. Au cours du semestre, des honoraires s'élevant à 195 000,00 $ ont été déboursés pour la préparation des plans et devis.

Palais de justice de Montréal

Au cours du dernier semestre, le Ministère a complété un contrat pour réaliser des économies d'énergie au palais de justice de Montréal. Font également partie du contrat, des travaux pour la sécurité des édifices publics, dont principalement l'installation de gicleurs. Les déboursés ont été de 915 000,00 $.

Musée d'art contemporain

Tel que l'annonçait publiquement le ministre des Affaires culturelles, ce musée sera construit sur le quadrilatère occupé par la Place des Arts. Le nouvel édifice sera appelé à remplacer le musée présentement localisé à la Cité du Havre.

Ce nouveau musée d'art contemporain, dont le ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement est maître d'oeuvre, sera construit pour la société de la Place des Arts qui le louera par la suite à la société du Musée d'art contemporain.

La préparation des plans et devis se poursuit suivant l'échéancier prévu.

Édifice Ernest-Cormier

La Direction générale a été autorisée au printemps dernier à initier un projet de rénovation majeure du système de chauffage et de climatisation de cet édifice. Nos estimés préliminaires prévoient un coût supérieur à 4 000 000 $. Des professionnels ont été mandatés pour la préparation des plans et devis.

Palais de justice de Joliette

C'est également durant ce dernier semestre que la Direction a reçu le feu vert pour procéder à un projet majeur à Joliette. Il s'agit de la construction d'un nouveau palais de justice et subséquemment de la restauration de l'actuel palais de justice et de son annexe. Ce projet sera réalisé en trois phases.

Institut de police de Nicolet

La réfection des murs extérieurs d'une partie de l'édifice, de même que le remplacement des fenêtres ont également été autorisés. Il s'agit de travaux évalués à 500 000,00 $. Les plans et devis sont maintenant prêts pour l'appel d'offres.

Principaux projets de construction 1er avril au 30 septembre 1984

Endroit	Description	Coût total au 84-09-30	État de réalisation des travaux au 30 septembre 1984	Déboursés
Amos	Centre des transports Agrandissement	235 000	99 %	40 000
Beauceville	Atelier de réparation	250 000	95 %	220 000
Cabano	Garage des transports Agrandissement	650 000	P.D.	20 000
Cookshire	Bureau de district du M.T.Q.	130 000	100 %	15 000
Gaspé	Édifice de la Direction des pêches maritimes	7 830 000	98 %	165 000
Havre-Saint-Pierre	Garage d'exploitation	260 000	P.D.	20 000
Longueuil	Palais de justice	17 000 000	P.D.	195 000
Masson	Atelier de déglaçage	965 000	2 %	20 000
Métabetchouan	Garage – Atelier améliorations mécaniques	115 000	10 %	10 000
Montréal	360, McGill Réhabilitation	6 770 000	P.D.	105 000
Montréal	Édifice administratif Henri-Bourassa	4 450 000	95 %	195 000
Montréal	Palais de justice Conservation d'énergie	7 975 000	98 %	915 000
Montréal	Palais de justice Réfection de la toiture	800 000	100 %	480 000
Montréal	125, Sherbrooke Est Remplacement de bouilloires	660 000	23 %	155 000
Montréal	Ernest Cormier Travaux de mécanique et électricité	5 085 000	P.D.	50 000
Montréal	Centre de détention Bordeaux Remplacement de bouilloires	1 530 000	18 %	275000

Endroit	Description	Coût total au 84-09-30	État de réalisation des travaux au 30 septembre 1984	Déboursés
Napierville	Bureau de district M.T.Q.	255 000	100 %	95 000
Nicolet	Institut de police Réfection de la maçonnerie	495 000	P.D.	20 000
Québec	Musée de la civilisation	29 990 000	P.D.	85 000
Québec	Palais de justice	61 500 000	99 %	195 000
Québec	Musée du Québec Réfection de l'enveloppe	2 465 000	P.D.	85 000
Québec	Édifice G Réparation aux ancrages des panneaux	240 000	100 %	225 000
Québec	Édifice G Correction facteur de puissance	110 000	100 %	110 000
Québec	Édifice H Compresseur	215 000	25 %	50 000
Québec	Colline parlementaire Aménagement extérieur	125 000	95 %	110 000
Québec	Édifice A Maçonnerie III	850 000	100 %	330 000
Québec	Édifice A – Salles des commissions et hall d'entrée	2 340 000	75 %	115 000
Québec	Édifice D Rénovation majeure	4 500 000	9 %	360 000
Québec	Colline parlementaire Honoraires	295 000		295 000
Sainte-Foy	Aéroport Stationnement des avions-citernes	145 000	100 %	145 000
Shawinigan	Palais de justice Réparation	25 000	40 %	10 000
Sherbrooke	Palais de justice	15 700 000	P.D.*	60 000
Sillery	Bois-de-Coulonge Stationnement	270 000	100 %	115 000
Sorel	Sous-centre des transports	670 000	95 %	535 000
Trois-Rivières	Atelier de déglaçage	125 000	99 %	65 000
Ville-Marie	Agrandissement bureau district	245 000	P.D.	15 000

* P.D.: Plans et devis

Travaux effectués du 1er avril au 30 septembre 1984

Québec	Musée de la civilisation — projet de près de 30 000 000 $; — la plus basse soumission de construction reçue est de 25 975 000 $; — le contrat sera signé le 10 octobre 1984.
Québec	Musée sur les Plaines d'Abraham — projet de 2 460 000 $; — il s'agit d'une réfection majeure de l'enveloppe. Les professionnels travaillent actuellement à la préparation des plans et devis.
Montréal	Édifice Ernest-Cormier — projet de rénovation du chauffage et de la climatisation de plus de 5 000 000 $; — la préparation des plans et devis a été confiée à des consultants.
Nicolet	Institut de police — réfection des murs extérieurs et remplacement des fenêtres; — projet de 500 000 $; — les consultants terminent la préparation des plans et devis.
Sherbrooke	Palais de justice — projet de 15 700 000 $; — les plans et devis seront complétés au printemps 1985.
Longueuil	Palais de justice — projet de 17 000 000 $; — les plans et devis seront complétés au printemps 1985.
Joliette	Palais de justice — projet de 9 500 000 $; — les services d'architectes et d'ingénieurs ont été retenus pour la préparation des plans et devis.
Masson	Garage de déglaçage — projet de 965 000 $; — les plans et devis d'architecture et de structure ont été préparés par le service technique. Les soumissions ont été ouvertes en août et le contrat adjugé, au plus bas soumissionnaire acceptable, à 877 000 $.
Montréal	360 McGill — Réhabilitation — coût du projet: 6 769 000 $; — les plans et devis sont en préparation.
Montréal	Centre de détention de Bordeaux — Remplacement de chaudières — coût du projet: 1 445 000 $; — des pré-achats ont été faits pour l'équipement; — les travaux ont été reportés au printemps 1985.
Cabano	Agrandissement du sous-centre de transports — coût: 650 000 $; — les professionnels terminent les plans et devis.
Montréal	125, Sherbrooke et 3450, Saint-Urbain — Remplacement des bouilloires — coût du projet: 660 000 $; — ouverture des soumissions le 27 juin 1984; — les travaux seront terminés en octobre.

Direction de la Colline parlementaire

La Direction de la Colline parlementaire a été formée en août 1983 afin de centraliser l'administration de l'ensemble des travaux de construction et d'aménagement, ainsi que pour faciliter la coordination des travaux d'exploitation des édifices de la Colline parlementaire.

Les bâtiments relevant de la compétence de la Direction de la Colline parlementaire sont: l'Hôtel du Parlement (édifice A), l'édifice Pamphile-Lemay (édifice B), l'édifice Honoré-Mercier (édifice C), l'édifice D et l'édifice André-Laurendeau (édifice E).

Au cours du 1er semestre de 1984-1985, la Direction de la Colline parlementaire a poursuivi les travaux de rénovation qui ont débuté en 1976 en mettant en oeuvre et / ou en complétant plusieurs projets dont les principaux sont les suivants:

— Groupe de services et gicleurs. Hôtel du Parlement;
— Maçonnerie, phase 3. Hôtel du Parlement;
— Réfection des salles des commissions et du hall principal. Hôtel du Parlement;

— Groupe d'issues (escaliers, ascenseurs, etc.). Hôtel du Parlement;
— Aménagement extérieur;
— Rénovation de l'édifice D;
— Portes sécuritaires. Édifice André-Laurendeau;
— Dépenses pour ces 6 derniers mois: 1 210 000,00 $.

Direction de l'aménagement de Québec

Pour l'ensemble du territoire, à l'exclusion des projets sous responsabilité du bureau de Montréal, la Direction de l'aménagement a pour mandat de coordonner, de gérer et de contrôler toutes les activités reliées à l'aménagement des espaces mis à la disposition des ministères et organismes dont le budget est voté par l'Assemblée nationale.

Les opérations de cette Direction sont axées principalement sur la conception des esquisses et l'exécution des plans et devis d'aménagement, la réalisation des projets d'aménagement, la décoration et la signalisation dans les immeubles.

L'éventail de ses responsabilités comprend aussi la fourniture et l'installation de l'ameublement, de même que toutes les opérations reliées aux aménagements.

Deux services se partagent les responsabilités du mandat imputé à la Direction de l'aménagement:

Le service « Gestion de projets »

Ce service a la responsabilité de réaliser les projets d'aménagement, de coordonner toutes les activités depuis le concept initial jusqu'à l'acceptation finale des travaux.

Ce service doit aussi s'assurer du respect des normes d'aménagement, préparer les budgets de projets à partir des estimés et contrôler les coûts dans l'évolution des projets. Il lui incombe également de guider les ministères et organismes-clients dans la préparation de leurs programmes techniques d'aménagement et de les assister dans la détermination de leurs besoins. Enfin, il doit diriger et contrôler le travail des professionnels-consultants dont les services sont retenus pour certains projets.

Le Service technique d'aménagement

Tout en réalisant en régie une partie des plans et devis d'aménagement requis par les chargés de projets, ce service fournit l'assistance technique nécessaire à la conception et à l'exécution des projets d'aménagement. Il assure aussi la signalisation dans les édifices du gouvernement. Il se charge enfin de l'application et de l'évolution des normes techniques reliées aux problèmes d'aménagement.

Principaux projets d'aménagement du 1er avril au 30 septembre 1984

Endroit	Description	État de réalisation au 30 septembre 1984
Québec	Regroupement des effectifs du ministère de la Main-d'oeuvre, de la Sécurité du revenu et du ministère du Travail 475, rue Saint-Amable — Phase 2	Travaux à 100 %
	Réaménagement des suites ministérielles et sous-ministérielles, et des salles de conférences pour le ministère de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu 475, rue Saint-Amable	Travaux à 10 %
	Aménagement d'un nouveau bureau de la Régie de l'électricité et du gaz du Québec 1995, boulevard Charest Ouest	Travaux à 40 %
	Modifications pour mesures de sécurité en cas d'incendie, Édifice G	Plans à 100 %
	Aménagement global de la tour du complexe G pour le ministère de l'Éducation et le ministère des Communications	Plans à 30 %
	Rénovation de l'ancien palais de justice 12, rue Saint-Louis	Plans à 25 %
	Construction de 2 studios électro-acoustiques au Conservatoire de musique de Québec 270, rue Saint-Amable	Travaux à 95 %

Endroit	Description	État de réalisation au 30 septembre 1984
	Relocalisation des entrepôts et ateliers du Conservatoire d'art dramatique 461, rue Richelieu	Travaux à 90 %
	Réaménagement du Bureau de l'inspecteur général des institutions financières 800, d'Youville	Travaux à 99 %
	Relocalisation de la Direction de la classification des enseignants et réaménagement 995, chemin Saint-Louis	Travaux à 5 %
	Relocalisation du Conseil des collèges	Travaux à 100 %
	Réaménagement et climatisation des salles de négociations 955, chemin Saint-Louis	Travaux à 5 %
	Réseau de distribution électrique et téléphonique 200, chemin Sainte-Foy	Plans à 100 %
	Réaménagement du ministère de l'Énergie et des ressources 200, chemin Sainte-Foy — Phases 2 et 3	Plans à 80 %
	Réaménagement d'un entrepôt pour divers ministères 1200, Taillon	Plans à 20 %
	Réaménagement, suite sous-ministérielle 700, boulevard Saint-Cyrille Est	Plans à 50 %
	Réaménagement des services administratifs Édifice H	Plans à 80 %
	Attribution d'espace à la Régie du Logement 300, boulevard Jean-Lesage	Plans à 75 %
	Vestiaires des procureurs	Plans à 100 %
	Réaménagement du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation 200, chemin Sainte-Foy — Phases 3 et 4	Plans à 50 %
	Regroupement des effectifs du ministère de l'Habitation et de la Protection du consommateur 800, d'Youville	Travaux à 99 %
	Modifications et additions au nouveau palais de justice	Étude à 80 %
	Implantation d'une garderie au nouveau palais de justice	Étude à 95 %
	Salle d'audience supplémentaire à la Cour des sessions de la paix, au nouveau palais de justice	Travaux à 25 %
	Relocalisation des substituts du procureur général, au nouveau palais de justice	Travaux à 5%
	Modifications aux fenêtres sécuritaires du centre de détention 9275, de la Concorde	Travaux à 1 %
Sainte-Foy	Implantation d'une garderie à l'édifice du ministère de la Justice 1200, route de l'Église	Travaux à 100 %
	Réaménagement global de l'édifice du ministère du Revenu 3800, rue Marly	Travaux à 70 %
	Aménagement d'une garderie à l'édifice du ministère du Revenu 3800, rue Marly	Étude à 100 %
	Climatisation du Complexe scientifique 2700, rue Einstein	Travaux à 35 %
	Réaménagement des laboratoires du ministère de l'Environnement au Complexe scientifique 2700, rue Einstein	Travaux à 80 %

Endroit	Description	État de réalisation au 30 septembre 1984
	Réaménagement des laboratoires d'analyses et d'expertises du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation au Complexe scientifique	
	— Phase 2	Travaux à 95 %
	— Phase 3	Plans à 40%
Régions en province	Rénovation du palais de justice 750, boulevard Saint-Joseph Roberval	Travaux à 99 %
	Réaménagement sécuritaire et hygiénique au centre de détention 237, rue Price Chicoutimi	Travaux à 95 %
	Insonorisation de la salle d'audience de la Cour supérieure au palais de justice 202, rue Jacques-Cartier Chicoutimi	Travaux à 50 %
	Réaménagement du poste de la Sûreté du Québec Notre-Dame-du-Lac	Travaux à 5 %
	Réaménagement des locaux de la Sureté du Québec au palais de justice Arthabaska	Travaux à 100 %
	Réaménagement sécuritaire et hygiénique au centre de détention 797, avenue du Palais Saint-Joseph-de-Beauce	Travaux à 85 %
	Réaménagement du tribunal de la jeunesse 878, de Tonnancourt Trois-Rivières	Travaux à 25 %
	Insonorisation et ventilation des salles d'audiences au palais de justice 250, Laviolette Trois-Rivières	Travaux à 95 %
	Réaménagement global du palais de justice 900, 7e Rue Val-d'Or	Travaux à 99 %
	Réaménagement sécuritaire et hygiénique au centre de détention 71, rue Mance Baie-Comeau	Travaux à 100 %
	Relocalisation du Centre de main-d'oeuvre et du Bureau d'aide sociale 62, rue Saint-Jean-Baptiste Victoriaville	Travaux à 99 %

Direction du Bureau de Montréal

Service de l'aménagement

La Direction du Bureau de Montréal a pour mandat de représenter les directions générales de l'aménagement et de la construction ainsi que de la planification et de la gestion de l'espace, mandat qui a été élargi à l'été 1983 pour couvrir les régions de l'Estrie et de l'Outaouais, en plus de la région du Montréal métropolitain.

Ce bureau exerce une activité multidisciplinaire dans les domaines de l'acquisition de l'espace et de l'aménagement. Il est composé d'un effectif permanent de 38 personnes et est logé au 190, boulevard Crémazie Est, 2e étage, Montréal. Ses effectifs sont partagés en deux services: la location et l'aménagement.

Le Service de l'aménagement s'occupe de la réalisation de projets d'aménagement de tous genres. Il veille à la réalisation de toutes les phases de ces projets depuis le concept original jusqu'à la livraison des espaces au ministère client. De plus, il fournit les services de décoration en vue de satisfaire aux demandes formulées. Ce service compte un effectif total de vingt-six (26) personnes réparties en treize (13) corps d'emplois différents.

Le Service de l'aménagement a procédé à l'analyse de 234 projets. En fin de période, 98 projets

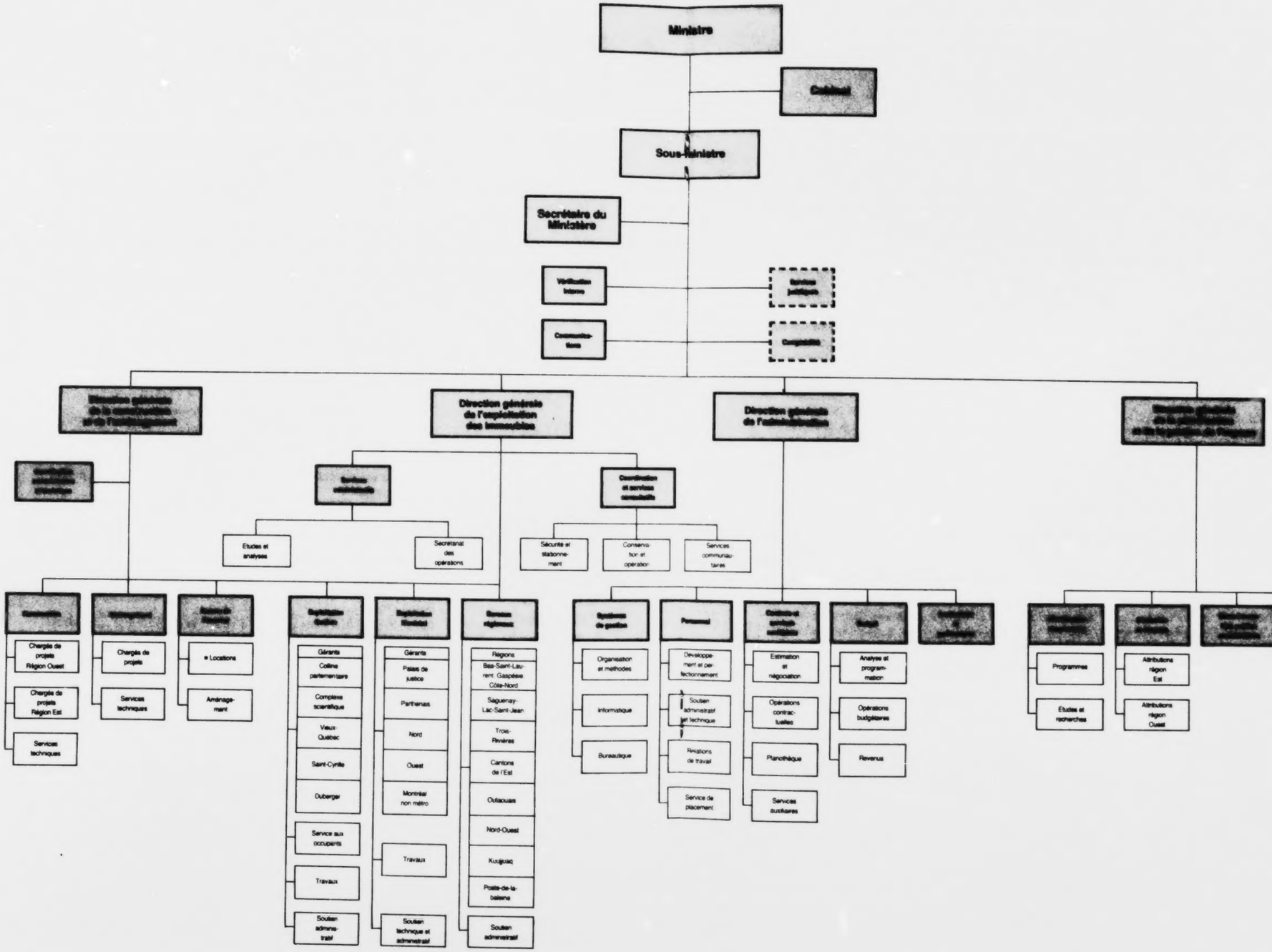
Ministre
Cabinet
Sous-ministre
Secrétaire du Ministère
Vérification interne
Services juridiques
Communications
Conseillers
Direction générale de l'exploitation des immeubles
Direction générale de l'administration
Chargés de projets Région Ouest
Chargés de projets Région Est
Services techniques
Chargés de projets
Services techniques
Locations
Aménagement
Gérants
Colline parlementaire
Complexe scientifique
Vieux-Québec
Saint-Cyrille
Auberge
Service aux occupants
Travaux
Soutien administratif
Gérants
Palais de justice
Parthenais
Nord
Ouest
Montréal non métro
Travaux
Soutien technique et administratif
Régions
Bas-Saint-Laurent Gaspésie Côte-Nord
Saguenay-Lac-Saint-Jean
Trois-Rivières
Cantons de l'Est
Outaouais
Nord-Ouest
Kuuguaq
Poste-de-la-baleine
Soutien administratif
Etudes et analyses
Secrétariat des opérations
Sécurité et stationnement
Conservation et opération
Services communautaires
Organisation et méthodes
Informatique
Bureautique
Développement et perfectionnement
Soutien administratif et technique
Relations de travail
Service de placement
Estimation et négociation
Opérations contractuelles
Planchéiage
Services auxiliaires
Analyse et programmation
Opérations budgétaires
Revenus
Programmes
Études et recherches
Attributions région Est
Attributions région Ouest
Location de l'espace
Opérations internationales
Acquisition d'immeubles
Administration d'acquisition d'immeubles

avaient été réalisés et 133 étaient en cours de parachèvement. Les projets importants qui furent réalisés durant cette période sont les suivants:

— l'aménagement du secteur d'accueil à la Maison Tanguay;
— l'aménagement de l'Université du Québec dans l'édifice Jos-Montferrand à Hull;
— le réaménagement du ministère de la Justice, 1701, Parthenais, 1er, 2e, 3e, 6e et 7e étages, Montréal;
— l'aménagement de la cafétéria à l'édifice Montvai à Longueuil;
— l'aménagement d'un bureau régional du ministère des Affaires culturelles, 454, place Jacques-Cartier, Montréal;
— l'isolation des entrepôts et du dôme central au centre de détention, 800 boulevard Gouin, Montréal;
— l'aménagement d'une garderie, 85, de Martigny, Saint-Jérôme.

Les projets importants en cours de parachèvement au 1er octobre 1984 sont les suivants:

— le regroupement des laboratoires de l'Environnement à l'école Pie IX à Laval;
— l'aménagement du Service de l'informatique au palais de justice de Montréal;
— le réaménagement et l'expansion de la Commission des valeurs immobilières à la Place Victoria, Montréal;
— le réaménagement de la Commission des affaires sociales, 440, Dorchester, Montréal;
— l'aménagement d'un poste de la Sûreté du Québec à Sainte-Julie;
— l'aménagement d'un centre administratif à Maniwaki;
— l'aménagement de divers ministères, 140, Saint-Eustache, Saint-Eustache;
— le réaménagement du centre de détention de Joliette;
— le réaménagement du ministère de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu, 255, Crémazie Est, 1er, 3e et 11e étages, Montréal;
— l'aménagement de la Commission des droits de la personne, 360, Saint-Jacques, Montréal;
— l'aménagement d'une garderie au palais de justice de Montréal;
— l'aménagement et l'expansion d'un poste de la Sûreté du Québec à Campbell's-Bay;
— l'aménagement du ministère de la Science et de la Technologie à la Place Desjardins à Montréal;
— l'aménagement de la Société de développement industriel à la Place Mercantile à Montréal;
— l'aménagement du secteur d'accueil au centre de détention Tanguay à Montréal;
— le réaménagement du centre de détention de Sorel;
— le réaménagement du centre de détention de Cowansville.

Plusieurs études de faisabilité émanant de la Direction générale de la planification et de la gestion de l'espace, ainsi que des demandes d'expertises ont été réalisées par les divisions de l'architecture et du génie, en plus de leurs opérations normales. Le Service a aussi procuré un soutien technique à la Direction pour ses opérations de déménagement.

Enfin, nous avons offert à notre personnel des cours et séminaires sur divers sujets comme la gestion, l'économie d'énergie, la gérance de projets, la surveillance de chantier, l'informatique, les relations interpersonnelles etc. Des efforts considérables ont été investis dans la gestion budgétaire décentralisée, en assurant le suivi et les ajustements nécessaires à son bon fonctionnement.

De plus, on a apporté, tout au long de l'exercice, une attention particulière à l'amélioration des services à la clientèle et au respect des échéances des projets.

Direction générale de l'exploitation des immeubles

La Direction générale de l'exploitation des immeubles (programme 02) est chargée d'assurer la réalisation de tous les travaux reliés à la conservation et au fonctionnement des immeubles.

Le rôle du programme 02 comprend également certains services propres à faciliter la tâche des ministères clients comme l'exploitation des stationnements et des services alimentaires, le soutien logistique nécessaire à l'action des ministères du gouvernement québécois dans les territoires du Nouveau-Québec.

Pour s'acquitter convenablement de ses responsabilités, la Direction générale de l'exploitation des immeubles comptait 1 096 postes au 1er avril 1984. La diminution de postes (572) depuis le 1er avril 1983 est attribuable principalement à deux facteurs, soit l'application d'un programme d'attrition et la remise à d'autres ministères des responsabilités suivantes: maintien de l'ordre dans les édifices gouvernementaux, dépôt des documents semi-actifs, service du courrier et des messageries, réparation des machines de bureau. Le personnel de la Direction générale est réparti entre quatre directions, la Direction du soutien technique et administratif et les directions de l'exploitation de Québec, de Montréal et des bureaux régionaux.

La Direction du soutien technique et administratif a pour mandat de déterminer les objectifs et les politiques de la Direction générale et de définir le plan global de cette dernière en ce qui a trait à la gestion des ressources humaines, matérielles et financières. De plus, cette direction assure la liaison entre la Direction générale et les autres directions de support administratif du Ministère et entre la Direction générale et les directions de l'exploitation pour tout ce qui a trait aux problèmes de gestion et de contrôle administratif qui ne font pas partie de l'activité quotidienne. Enfin la Direction est chargée d'élaborer et d'implanter des politiques, des normes et des méthodes de travail concernant l'aspect technique du rôle de la Direction générale. Elle doit aussi coordonner et surveiller l'application de ces mêmes règles administratives.

Les directions de l'exploitation (Québec, Montréal et bureaux régionaux) sont, dans leur territoire respectif, chargées de la conservation, du fonctionnement et de la protection des immeubles gouvernementaux. De plus, elles doivent assurer la surveillance et le respect des clauses des baux des édifices loués. Enfin elles doivent voir à l'exécution de travaux mineurs d'aménagement.

Bien que ce rapport ne couvre que les six premiers mois de l'exercice budgétaire 1984-1985, le budget du programme 02 est donné ici pour le total des douze mois de l'exercice. À l'origine, il s'élevait à 84 398 200 $ répartis de la façon suivante:

01 - Conservation et réparation des immeubles	14 839 500 $
02 - Fonctionnement des immeubles	52 208 000 $
03 - Sécurité et stationnement	8 380 600 $
04 - Gestion interne et soutien	8 970 100 $

On trouvera ci-dessous, les faits saillants qui se rapportent à l'administration, à l'économie d'énergie, à la protection, aux stationnements, à l'accessibilité des édifices aux personnes handicapées, aux services alimentaires ainsi que des données statistiques concernant les directions de l'exploitation.

Administration

La Direction du soutien technique et administratif a poursuivi sa participation à l'implantation de la Société immobilière du Québec. Parmi les faits importants d'ordre administratif et organisationnel, il faut noter:

- La fusion de la Direction de la coordination et des services consultatifs avec celle des services administratifs. La direction issue de cette fusion s'appelle Direction du soutien technique et administratif et elle comprend les services d'économie d'énergie, des techniques d'entretien, de protection et stationnement, d'analyses économiques et d'études et analyses.
- Les négociations avec les ministères des Communications, de la Justice et des Affaires culturelles pour le transfert des employés dont ils ont pris la responsabilité et les crédits budgétaires rattachés aux services en cause.
- La définition des besoins de l'exploitation dans le contexte du développement des nouveaux systèmes de la S.I.Q. en tenant compte de l'expérience vécue avec les systèmes actuels.
- Des séances de formation pour le personnel de l'exploitation en rapport avec un nouveau concept de budget et de centres de responsabilité.
- La simplification de la documentation administrative de l'exploitation, par la mise à jour des devis en usage, la révision de la plupart des directives et des normes jugées essentielles et l'abandon des textes devenus désuets. Cette réforme se continuera encore pendant quelque temps.

Économie d'énergie

Étant donné qu'au cours des deux dernières années, la consommation énergétique du parc d'espace du M.T.P.A. n'a pas diminué de façon aussi prononcée que durant les trois années antérieures, il devenait opportun de relancer le programme d'économie d'énergie du M.T.P.A. afin d'atteindre l'objectif de 47 % de réduction prévu au programme de 1978. Afin de donner une nouvelle vigueur au programme, un document intitulé Stratégie de réalisation du programme d'économie d'énergie 1984-1990 a été adopté en août 1984. Cette stratégie prévoit la réalisation de travaux d'économie d'énergie et de remplacement du pétrole dans les édifices du M.T.P.A. et dans les centres de transport pour un coût total de 22 429 000 $ dont 2 800 000 $ seront recouvrés par le biais de subventions. Des économies annuelles d'énergie de 6 240 000 $ sont prévues grâce à ces travaux. L'échéancier prévoit qu'en 1985 on s'appuiera surtout sur le programme de remplacement du pétrole.

Les investissements viseront d'abord les édifices importants jugés les plus voraces. À titre d'exemple, au palais de justice de Montréal, les travaux ont été terminés au cours de l'été 1984 et les premiers résultats indiquent que des économies de 750 000 $ seront réalisées durant l'année 1984-1985. Ces économies représentent 35 % de la consommation de l'année précédente.

Les six premiers mois de l'année 1984-1985 ont donc été principalement consacrés à la relance du programme d'économie d'énergie du M.T.P.A. et au démarrage des activités relatives au programme de remplacement du pétrole. Pour l'année 1984-1985, une réduction de 5 % est anticipée sur la performance énergétique du parc d'espace.

Protection

Dans le but de compléter le transfert au ministère de la Justice du maintien de l'ordre dans les édifices qui requièrent une garde spéciale, treize (13) gardiens-constables ont été mutés du M.T.P.A. à ce ministère. Des négociations ont aussi eu lieu pour la remise de responsabilités additionnelles au ministère de la Justice mettant en cause vingt-trois (23) gardiens-constables qui devaient le joindre au début de novembre 1984.

Il faut également noter l'envoi à tous les employés de l'État d'un dépliant visant à les sensibiliser aux méthodes appropriées de reconnaissance du danger et de prévention des incendies.

Le programme quinquennal d'implantation des mesures d'urgence partout où se trouvent les fonctionnaires du gouvernement s'est terminé selon l'échéancier fixé. Ce travail a conduit à la formation d'au-delà de 1 100 unités de secours et vise environ 70 000 employés de l'État. Tous les plans en usage, surtout ceux qui font l'objet de précisions dans la législation, sont rigoureusement maintenus à jour.

Stationnement

Des études se sont poursuivies en 1984 pour essayer d'identifier d'autres parcs de stationnement qui pourraient être exploités par des concessionnaires. Les parcs exploités depuis peu de cette façon à Longueuil, Trois-Rivières et Saint-Jérôme semblent avoir atteint le seuil de la rentabilité.

La rationalisation de la main-d'oeuvre des stationnements de Montréal s'est poursuivie avec la mécanisation des contrôles d'accès des stationnements.

Accessibilité des édifices aux personnes handicapées

Ce programme est maintenant terminé puisque tous les édifices soumis à l'application de l'article 69 de la Loi 9 sont accessibles aux personnes handicapées. Cependant le M.T.P.A. répond aux demandes faites à cet égard après une étude appropriée des besoins. En 1984, trente-cinq mille dollars (35000 $) ont été dépensés à ce chapître à Montmagny et dans la région de Rimouski.

Services alimentaires

La politique en vigueur concernant les services alimentaires a continué à être appliquée durant la période d'avril à octobre 1984. Les redevances des concessions alimentaires pour cette période furent de l'ordre de 725 000 $.

Le tableau suivant résume les services alimentaires mis à la disposition de la clientèle du ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement.

Nombre de contrats	Québec	Montréal	Bureaux régionaux	Total
— cafétérias	7	4	1	12
— casse-croûte	8	1	1	10
— distributeurs automatiques	7	12	10	29
— Total	**22**	**17**	**12**	**51**
Nombre de concessionnaires	12	15	10	37
Nombre d'edifices desservis	24	23	11	58
Services:				
— cafétérias et salles à manger	9	6	—	15
— casse-croûte	8	3	1	12
distributeurs automatiques	7	21	11	39
— chariots de collation	2	3	—	5
— tabagies et comptoirs à tabac	6	—	—	6
Total	**32**	**33**	**12**	**77**

Entretien et opération des immeubles

Durant la période d'avril à octobre 1984, le programme d'entretien et d'opération des immeubles a été étendu à douze (12) nouveaux édifices. Actuellement, environ 85 % des édifices des directions de Québec et de Montréal et 80 % des édifices des bureaux régionaux sont dotés d'un système d'entretien préventif.

Le programme de formation et d'information s'est également poursuivi; ainsi, quatre (4) cours de recyclage et de formation ont été organisés et donnés aux ouvriers de l'exploitation; de plus, neuf (9) sessions d'information ont été données dans diverses régions aux entrepreneurs lors des appels d'offres pour les travaux d'entretien préventif.

Les régions de l'exploitation

Les directions territoriales de l'exploitation sont responsables de la conservation, du fonctionnement et de la protection des immeubles gouvernementaux. Afin d'illustrer les responsabilités de ces directions et de faire connaître les travaux exécutés sous leur initiative durant les six premiers mois de l'année 1984-1985, les tableaux suivants ont été préparés:

Tableau 1
Répartition du parc immobilier des propriétés administrées par la D.G.E.I.

Tableau 2
Contrats de services octroyés en 1984, reliés à la gérance des immeubles

Tableau 3
Contrats de conservation et de réparation d'immeubles octroyés en 1984 dont le coût est supérieur à 100 000 $

Tableau 4
Contrats de conservation et de réparation d'immeubles octroyés en 1984 dont le coût se situe entre 25 000 $ et 100 000 $

Tableau 5
Contrats de conservation et de réparation d'immeubles octroyés en 1984 dont le coût est inférieur à 25 000 $

Note

Dans les tableaux 2 à 5, seuls sont entrés les contrats et les commandes d'exécution signés entre le 1er avril et le 30 septembre 1984. Toutefois, étant donné le nouveau partage de responsabilités les chiffres sont difficilement comparables à ceux des années antérieures.

Tableau 1

Répartition du parc immobilier des propriétés administrées par la D.G.E.I.

Régions	%	Superficie Édifices à bureaux m²	%	Superficie Ateliers et résidences m²	%	Autres* m²
Québec	48		62		33	
— Colline parlementaire		224 096		—		734
— Complexe scientifique		71 537		—		20 072
— Gérance Vieux-Québec		117 121		24 976		2 570
— Gérance Saint-Cyrille		48 430		1 318		49 643
— Gérance Duberger		30 368		25 936		59 370
— Lieutenant-gouverneur		—		3 164		—
Montréal	29		13		45	
— Montréal-Centre		166 970		—		30 380
— Montréal-Sud		51 813		3 619		63 075
— Montréal-Nord		77 158		8 233		88 395
Bureaux régionaux	24		25		22	
— Bas-Saint-Laurent		75 356		5 789		693
— Saguenay–Lac-Saint-Jean		37 318		—		4 956
— Trois-Rivières		44 893		1 140		50 173
— Estrie		18 217		—		14 085
— Outaouais		43 945		1 660		10 200
— Nord-Ouest		22 863		1 127		4 340
— Kuujjuak		1 208		4 609		—
— Kuujjuaraapik		1 882		7 760		2 736
Total		**1 033 175**		**89 331**		**401 419***

* Immeubles genre prison, centre de détention, école, conservatoire, musée, théâtre.

* Les montants sont totalisés avant d'être arrondis, ce qui peut donner l'illusion d'erreurs de totalisation.

Tableau 2

Contrats de services octroyés en 1984, reliés à la gérance des immeubles.

Domaine	Québec		Montréal		Bureaux régionaux		Total	
	N.*	Montant**	N.*	Montant**	N.*	Montant**	N.*	Montant**
Entretien ménager	121	4 204,1	66	717,3	130	2 517,4	317	8 438,8
Entretien des ascenseurs	2	14,4	19	118,7	24	108,9	45	242,8
Entretien paysager	16	219,6	31	125,3	70	262,0	117	606,9
Entretien mécanique et électricité	29	211,6	8	74,8	74	1 048,0	111	1 334,8
Entretien des plantes	1	76,5	1	15,7	2	24,6	4	116,8
Enlèvement des ordures	14	306,5	11	36,3	15	71,3	40	414,1
Déneigement	32	189,6	36	53,0	69	491,5	137	734,0
Gardiennage	29	822,3	34	560,7	7	337,6	70	1 720,6
Sanak	—	—	—	—	1	1 394,6	1	1 394,6
Total	**244**	**6 044,8**	**206**	**2 701,8**	**392**	**6 255,9**	**842**	**15 002,6*** **

* Nombre

** Montant en milliers de dollars

*** Les montants sont totalisés avant d'être arrondis, ce qui peut donner l'illusion d'erreurs de totalisation.

Tableau 3

Contrats de conservation et de réparation d'immeubles octroyés en 1984 supérieurs à 100 000 $ (en milliers de dollars).

Direction	Adresse	Description	Montant
Québec	269, Saint-Cyrille	Réparation des membranes sous les trottoirs	102,1
Montréal	Divers endroits	Installation de barrières automatiques et guérites	119,0
Montréal	1, Notre-Dame Est	Tapis au 4e et au 5e	112,0
Montréal	1, Notre-Dame Est	Amélioration, stationnement rue Craig	165,9
Hull	Détention	Réfection de la toiture	139,5
Rimouski	Centralisation	Fenestration	139,5
Total			**778,0**

Tableau 4

Contrats de conservation et de réparation d'immeubles octroyés en 1984 dont le coût se situe entre 25 000 $ et 100 000 $ (en milliers de dollars)

Direction	Adresse	Description	Montant
Québec	Édifice G	Réparation à la tour d'eau	32,9
	20, Chauveau	Réparation de toiture	96,4
	Hôtel du Parlement	Peinture intérieure des fenêtres	52,8
	5005, Pierre-Bertrand	Réparation des joints d'expansion	33,1
	955, Saint-Louis	Réparation de toiture	78,5
	Centre de détention	Peinture intérieure	60,0
	Saint-Joseph-de-Beauce — Palais de justice	Peinture intérieure et extérieure	46,3
	Édifice E	Installation d'un retrofit gaz-mazout	29,0
	1530, boul. de l'Entente	Réfection de toiture	25,7
	Montmagny 25, rue du Palais	Accès aux personnes handicapées	29,1
	Divers édifices	Réparation de bouilloires	40,0
Montréal	10, Saint-Antoine Est	Modification ascenseur no 4	38,9
	1, Notre-Dame Est	Peinture intérieure 6e et 12e	74,0
	600, Fullum	Couvre-plancher — remplacement	77,7
	1701, Parthenais	Remplacement — asc. lave-vitre	39,4
	1701, Parthenais	Secteur prévention: peinture intérieure	75,3
	1701, Parthenais	Cour extérieure: aménagement	20,7
	109, Saint-Charles	Système de chauffage — réparation	69,0
	800, Gouin Ouest	Peinture intérieure	34,8
	85, de Martigny	Réfection de la toiture	29,7
	Hangar T 123	Éclairage: amélioration	22,7
	800, Gouin Ouest	Passerelle et guérite: peinture	35,2
	7501, Jarry Est	Système de chauffage à gaz: mise au point	25,5
	77, Principale	Mesures d'économie d'energie	50,7
	201, Place Charles-Lemoyne	Installation d'un refroidisseur	89,7
	46, Charlotte	Système de ventilation-révisé	46,2
	800, Gouin Ouest	Installation-évacuateur de fumée	28,4

Direction	Adresse	Description	Montant
	155, Je-Me-Souviens	Travaux de climatisation	33,0
	6161, Saint-Denis	Mesures d'économie d'énergie	28,9
	800, Gouin Ouest	Aile F — Réfection de toiture	34,5
Bureaux régionaux	Amos	Centralisation — Réfection de pelouse et stationnement	31,4
	Ville-Marie	Palais de justice — Fenestration	89,4
	Matane	Palais de justice — Fenestration	75,7
	Sept-Îles	Palais de justice — Pont de pierre et fenestration	64,9
	Saint-Pascal-de-Kamouraska	Édifice à bureaux — toiture	44,0
	Nicolet	Centralisation — Joints de pierre	30,0
	Nicolet	Institut de police — Réfection plancher de gymnase	62,3
	Roberval	Détention — Fenestration	99,9
	Cowansville	Palais de justice — Réfection voies d'accès	28,6
	Mont-Laurier	Palais de justice: Installation gr. électrogène et alarme-incendie	59,9
	Rivière-du-Loup	Palais de justice: Installation génératrice et éclairage d'urgence	58,2
Total			**2 022,4**

Tableau 5

Contrats de conservation et de réparation d'immeubles octroyés en 1984 inférieurs à 25 000 $ (en milliers de dollars)

Direction	Description	N	Montant total
Québec	Contrats conservation	—	—
Québec	Commandes d'exécution de travaux (conservation)	549	139,3
Québec	Commandes d'exécution de travaux (entretien)	97	410,6
Montréal	Contrats (conservation)	2	43,2
Montréal	Commandes d'exécution de travaux	179	498,4
Montréal	Commandes d'exécution de travaux (entretien)	1 018	411,0
Bureaux régionaux	Contrats (conservation)	0	0
Bureaux régionaux	Commandes d'exécution de travaux (conservation)	146	648,6
Bureaux régionaux	Commandes d'exécution de travaux (entretien)	1 948	573,4
Total		**3 939**	**2 724,5**

Direction générale de l'administration

La Direction générale de l'administration regroupe les activités de soutien administratif nécessaires à la gestion des ressources humaines, matérielles et financières du ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement. La Direction générale comprend quatre directions:

— Direction du budget;
— Direction des contrats et des services auxiliaires;
— Direction du personnel;
— Direction des systèmes de gestion.

Vue générale

Au cours de la période du 1er avril au 30 septembre 1984, en plus de fournir le support administratif habituel à l'ensemble du Ministère, la Direction générale de l'administration a fait porter ses efforts sur sa transformation en vice-présidence à l'administration et aux finances de la SIQ et à la mise en place des systèmes administratifs nécessaires au fonctionnement de la Société.

Direction du budget

La Direction du budget avait pour mandat de conseiller et d'assister les gestionnaires et les autorités du ministère en ce qui concerne:

a) la gestion de leurs ressources financières:
   — en coordonnant les activités requises pour la préparation des budgets annuels;
   — en participant à la préparation du dossier de la revue des programmes et des mémoires budgétaires;
   — en élaborant et en maintenant, en collaboration avec les directions générales du ministère, des systèmes et des procédures de planification budgétaire conformes aux besoins des autorités et aux directives du Conseil du Trésor;
b) l'administration des revenus:
   — en élaborant et en maintenant des systèmes et procédures nécessaires à la comptabilisation, à la perception et au contrôle des revenus.

La direction comptait trois services distincts: revenu, opérations budgétaires ainsi qu'un service d'analyse et de programmation.

Points saillants

Au cours de la période du 1er avril au 30 septembre 1984, les efforts du personnel affecté à la Direction du budget ont porté principalement sur la conception et la mise en place de la structure et des systèmes de gestion financière en vue de l'implantation de la S.I.Q.

Le plan de travail prévu initialement, à pu être réalisé dans les délais requis, assurant ainsi à la Société une complète autonomie en matière de gestion financière, à compter de la date d'entrée en vigueur de la loi, soit le 1er octobre 1984.

De plus, cette période a été marquée par la restructuration complète de la Direction en vue de l'avènement de la Société. Il en est résulté que la Direction du budget est devenue le Service du budget et de la trésorerie. Ce service est composé de deux divisions distinctes soit la division du budget et la Division de la trésorerie dont les responsabilités principales sont:

Division du budget

— Voir à la réalisation du cycle budgétaire.
— Conseiller les vice-présidences dans la préparation des données budgétaires.
— Évaluer les écarts budgétaires et soumettre les rapports appropriés.
— Voir à la mise à jour du registre des immobilisations.

Division de la trésorerie

— Prévoir les mouvements de trésorerie.
— Gérer et contrôler les entrées et sorties de fonds.
— Contrôler l'application des taxes de vente payables par la Société.

Parallèlement à la restructuration de la Direction du budget, un service de comptabilité générale a été mis sur pied pour remplacer, à compter du 1er octobre 1984, la Direction de la comptabilité relevant du Bureau du contrôleur des finances.

Direction des contrats et des services auxiliaires

La Direction devient dans la Société immobilière du Québec, la Direction des ressources matérielles.

— Elle est composée des trois services suivants:
  les services auxiliaires;
  la Planothèque;
  le Service des opérations contractuelles.
— Elle a pour mission générale, d'une part, d'effectuer les tâches requises pour l'adjudication des contrats du ministère et, d'autre part, de fournir un ensemble de services au ministère en matière de communications téléphoniques, d'approvi-

sionnement, de stationnement, d'aménagements mineurs, de gestion de documents et d'autres services divers;
— Ses objectifs dans la dernière moitié de l'année visaient en particulier le développement de méthodes et procédures propres à une Société d'état.

Services auxiliaires

Cette période a été placée sous le signe de la remise en question ainsi que de l'édification de mécanismes et structures, en fonction des objectifs de saine gestion de la nouvelle Société.

Projet no 10

Le chef des services auxiliaires a eu la responsabilité de coordonner ce projet axé vers les services que le M.T.P.A. recevait gratuitement des autres ministères et organismes. De plus, ce projet comportait toute activité que l'on pouvait qualifier de « service auxiliaire »:
— Courrier de la S.I.Q.
— Tarifs hôteliers préférentiels
— Approvisionnement
— Achat et réparation du mobilier
— Réparation des machines de bureau
— Entreposage des documents semi-actifs ainsi que gestion des documents
— Manutention
— Etc.

Trois protocoles d'entente ont été négociés, dont deux avec le ministère des Communications (service courrier et messageries, service de réparation des machines de bureau), ainsi qu'un autre avec les fonds F.I.C. (réparation du mobilier pour le siège social). De plus, un protocole est présentement à l'étude avec le ministère des Affaires culturelles (entreposage des documents semi-actifs).

Le défi était de taille si l'on considère la multitude d'activités devant être opérationnelles pour le 1er octobre 1984.

Services auxiliaires

Au niveau du service, le but était de maintenir un haut standard de qualité tout en ajustant les opérations en fonction des besoins de la S.I.Q.

Les principaux secteurs d'activités ont été:
— Communications
(téléphonie, radio communication, communications écrites et informatiques)
— Approvisionnement (siège social)
— Rôle d'interlocuteur auprès du S.A.G.
— Reproduction de documents
— Gestion des stationnements (région de Québec)
— Gestion d'un magasin de formulaires (siège social)
— Différents services de prêts
— Aménagements.

De plus, le responsable des services auxiliaires est aussi coordonnateur des mesures d'urgence pour tout l'édifice « La Laurentienne » (y compris pour les autres ministères et entreprises privées).

Service de la Planothèque

Le rôle de la Planothèque est d'identifier les terrains et bâtisses, qui appartiennent ou qui sont loués au gouvernement, en leur attribuant des codes et en maintenant à jour cette codification, et d'assurer la gestion centralisée des plans, devis, photos et microfilms des bâtisses et terrains ci-haut mentionnés en les codifiant, les entreposant et en les rendant accessibles par la reproduction et la consultation sur place.

Son personnel est formé de neuf (9) personnes.

Objectifs:

1- Procéder à une nouvelle édition de l'index des terrains et bâtisses, pour novembre 1984, en concordance, d'une part, avec le fichier officiel des municipalités, et d'autre part avec les numéros d'immeubles des propriétés et locations de la banque des immeubles.
Cette nouvelle édition de l'index donnera un rapport complet ou statistique par ministère, du statut des terrains et bâtisses, et permettra une mise à jour régulière des lots sur toute codification de terrain en propriété ou location.
L'index sert non seulement à classer des documents ou comme source de recherches, mais aussi à identifier physiquement les bâtisses sur place.

2- Réaliser une production informatisée de l'index des plans et devis. Déjà plus de 46 000 feuilles de devis (soit 648 cahiers environ) et plus de 10 000 feuilles de plans sont indexées à cette fin.

3- Assurer un service de protection efficace à tous les documents contre le feu, l'eau et les injures du temps. On envisage même l'installation d'une chambre d'humidification qui permettra de dérouler ou de déplier les plans sans risquer de les abimer.

Production (avril à septembre 1984 inclusivement)

— Téléphones reçus	1 923
— Personnes reçues	228
— Nouveaux codes et nouvelles transactions	1 435
— Numéros d'enregistrement donnés	460
— Manipulation de documents (feuilles et cahiers)	315 793
— Consultations	13
— Reprographie à la Planothèque	
· Feuilles de plans	13 522
Pieds carrés	108 158
· Devis (feuilles)	576
· Copies des microfilms	602
· Divers	13 971
— Reprographie à l'extérieur	
· Feuilles de plans	844
Pieds carrés	4 595
· Devis (feuilles)	25 063
— Achat de feuilles de plans	119
Pieds carrés	929
Inventaire	
— Plans (feuilles)	396 931
— Devis	
· Feuilles	190 454
· Cahiers	3 819
— Photos	6 722
— Microfilms (cartes I.B.M.)	45 100
Budget de facturation	
— Pour les six (6) mois	36 085,97

Épuration des dossiers du Centre de documentation

Il faut récupérer du Dépôt centralisé de la rue Dalton, près de 1 200 boîtes de documents. Un travail d'épuration, commencé depuis août dernier en vue de diminuer le nombre de boîtes en location au Dépôt centralisé, les réduira de 40 à 50 %, grâce à la rétention des plans, des devis et des photos, ainsi que d'autres documents de base servant à la codification. Le reste des documents est listé, classé et retourné au Centre de documentation.

Dossiers de références

La Planothèque est en train de se doter d'un support à la codification c'est-à-dire monter un dossier de références pour tout code attribué. Chaque ensemble (immeuble) aura son dossier, auquel il sera facile de référer pour éviter une double codification pour une bâtisse, ou un seul code pour deux bâtisses différentes.

Indicateurs de productivité et de performance

— Moyenne de documents fournis par jour	165
— Coût moyen par document fourni	2,55 $
— Délai moyen de réponse	2,29 heures
— Coût moyen de conservation d'un document par mois	0,0367 $
— Total des documents ajoutés pendant ces 6 derniers mois	34 975
— Indice d'assiduité	97,09 %

Service des opérations contractuelles

Ce service a la responsabilité d'effectuer, conformément aux lois, règlements et procédures en vigueur, les tâches requises à l'adjudication des contrats de construction, d'aménagement, de réparation, de services auxiliaires et de services professionnels.

Au cours de la période du 1er avril 1984 au 30 septembre 1984, l'effort a porté notamment sur l'augmentation de la productivité, la diminution des coûts de traitement et la diminution des délais d'octroi de contrats.

Pendant cet exercice financier, le service des opérations contractuelles a préparé pour le secteur des contrats d'entreprises, 41 appels d'offres publics, 152 appels d'offres sur invitation et 89 avenants. Ces contrats ont totalisé la somme de 23,9 millions de dollars comparativement à 38,9 millions de dollars pour l'année financière 1983-1984.

Quant au secteur des contrats de professionnels, 139 contrats et avenants ont été octroyés pour un montant d'honoraires totalisant 4,6 millions de dollars. Cinq de ces contrats ont été adjugés à la suite des comités de sélection planifiés et coordonnés par le service.

Par ailleurs, les efforts pour diminuer les délais d'octroi de contrats ont donné les résultats suivants:

Type de contrats	1981-1982	1982-1983	1983-1984	1984-1985
Contrats d'entreprises				
— soumissions publiques	50,0 jours	47,0 jours	46,5 jours	36,5 jours
— soumissions sur invitation	31,0 jours	25,0 jours	26,5 jours	29,0 jours
— soumissions sur invitation avec garantie	47,0 jours	38,0 jours	34,0 jours	37,0 jours
— contrats avec propriétaires	37,0 jours	35,0 jours	31,0 jours	25,0 jours
— contrats professionnels	27,5 jours	24,5 jours	19,0 jours	14,0 jours

On a procédé aussi à la vérification et à la recommandation de paiements progressifs relatifs aux relevés d'honoraires et de dépenses présentés par les firmes mandatées pour une somme de 3,2 millions de dollars.

Tableau des contrats adjugés entre le 1er avril et le 30 septembre 1984

Type de contrats		Région 01	Région 02	Région 03	Région 04	Région 05	Région 06	Région 07	Région 08	Région 09	Région 10	Total de toutes les régions
		1	0	8	1	0	7	2	0	1	0	20
Construction	$	135	0	10 928	21	0	1 750	909	0	225	0	13 970
		0	1	25	7	1	8	0	1	0	0	43
Aménagement	$	0	93	1 880	378	51	3 271	0	24	0	0	5 699
		1	1	9	1	0	11	0	1	1	1	26
Réparation	$	68	99	456	56	0	825	0	31	64	6	1 609
Fourniture		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
d'électricité	$	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
		1	0	3	0	0	2	0	1	0	0	7
Déneigement	$	15	0	23	0	0	36	0	6	0	0	82
Entretien		0	1	0	0	0	3	2	0	1	0	7
paysager	$	0	3	0	0	0	20	7	0	0	0	32
Entretien		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
des plantes	$	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Entretien		1	4	14	4	2	8	2	1	2	0	38
ménager	$	7	56	712	72	49	315	21	2	36	0	1 274
Enlèvement		0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	1
d'ordures	$	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0	2
Entretien		0	0	0	1	0	5	0	1	0	0	7
ascenseurs	$	0	0	0	5	0	27	0	1	0	0	34
Entretien												
mécanique		6	0	5	4	2	3	0	0	1	0	21
et électrique	$	240	0	52	51	28	85	0	0	58	0	516
		0	0	3	0	0	3	0	0	0	0	6
Gardiennage	$	0	0	157	0	0	109	0	0	0	0	266
Entretien		1	1	1	0	0	2	0	1	0	0	6
alarme-incendie	$	2	0	3	0	0	1	0	14	0	0	22
Extermination		0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	1
vermine	$	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Concession		0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	1
alimentaire	$	0	0	103	0	0	0	0	0	0	0	103
		0	0	2	0	0	0	0	0	0	0	2
Déménagement	$	0	0	21	0	0	0	0	0	0	0	21
		0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	1
Autres	$	0	0	75	0	0	0	0	0	0	0	75
		11	**10**	**72**	**18**	**5**	**52**	**6**	**6**	**6**	**1**	**187**
Total	**$**	**470**	**257**	**14 414**	**585**	**129**	**6 445**	**938**	**81**	**384**	**6**	**23 712**

Notes: 1 Les montants sont exprimés en milliers de dollars.

2 Les montants sont totalisés avant d'être arrondis pour impression ce qui peut causer l'illusion d'erreurs de totalisation.

Direction du personnel

La Direction du personnel est subdivisée en deux services:celui des opérations et celui du développement. Pendant les six mois couverts par ce rapport, les activités normales d'une direction du personnel furent maintenues afin d'assurer les services normaux que les employés devaient recevoir. Les activités principales des deux services et de la direction ont par contre surtout été centrées sur l'implantation de la Société. À cet effet, les quelque vingt et une (21) politiques administratives requises pour le fonctionnement de la Société ont été complètement finalisées et la majorité d'entre elles étaient opérationnelles dès le mois de juin 1984.

Service du développement

Le service du développement a travaillé presqu'exclusivement sur des dossiers relatifs à la création de la Société. Ces dossiers furent: la coordination de l'élaboration du plan d'organisation administrative de la Société; la description des emplois de niveau supérieur; l'intégration des divers éléments du plan d'organisation et l'assistance conseil auprès des gestionnaires.

Ce service a aussi planifié, dirigé et contrôlé la réalisation des activités de formation et de perfectionnement, en mettant principalement l'accent sur la formation à l'interne qui a représenté plus de 55 % des activités de formation et de perfectionnement.

Service des opérations

Les agents de la division des relations du travail ont été principalement affectés au règlement des griefs du M.T.P.A. de façon à ce que le plus petit nombre possible demeurent actifs à compter du 1er octobre 1984. Ainsi, en date du 30 septembre 1984, seulement vingt-cinq (25) griefs de motif et dix (10) griefs de principe sur le normatif n'avaient pas encore été réglés. À ces nombres, s'ajoutent quelques griefs de groupe relevant d'actions gouvernementales antérieures telles que des coupures de traitement lors des grèves de 1979 et 1983.

Le deuxième dossier important de la division des relations du travail a consisté en sa participation aux divers comités *ad hoc* prévus dans le cas de cession d'unités administratives. Les comités ont abouti à la signature de protocoles entre les syndicats et le gouvernement.

Le service de placement a vécu de nouvelles expériences en procédant à la dotation de certains postes pour des employés de la Société. Quelque vingt-cinq (25) de ces emplois ont ainsi été comblés à l'extérieur des cadres de la Loi sur la fonction publique. Les politiques administratives précédemment mentionnées ont été utilisées en ces occasions et elles ont donné satisfaction dans leur application.

Direction des ressources informatiques

Dans le cadre de la création et de l'organisation de la SIQ, la Direction des systèmes de gestion du M.T.P.A. a dû procéder à une réorganisation complète au plan administratif et matériel. Elle devient dans la nouvelle société, la Direction des ressources informatiques.

Les principaux objectifs poursuivis consistèrent à:

— Fournir un support permanent et personnalisé à chaque vice-présidence, en bureautique et informatique.
— Assurer l'autonomie de la SIQ dans l'exploitation de ses systèmes.
— Prendre en charge les nouveaux systèmes financiers.
— Contribuer à une approche corporative et rentable dans le domaine des systèmes et ressources informatiques.

Nos efforts au niveau de l'ensemble de la direction ont porté sur:

— L'organisation et la mise en place d'une structure permettant d'assurer les nouvelles responsabilités de la Direction.
— Le recrutement des effectifs requis.
— La participation à la création d'un comité directeur de la gestion de l'information.
— La collaboration à l'élaboration d'un plan directeur de la gestion de l'information confié à la firme Drouin, Paquin et Associés Ltée.

Les principales réalisations dans chaque unité administrative sont les suivantes:

Unité planification et normalisation

— Rédaction du manuel des normes d'exploitation.
— Études d'orientation pour le choix d'une méthodologie de développement et de gestion de projets.

Service aux usagers

— Entretien des systèmes existants.
— Mise en place des systèmes transitoires, dans le cadre de la conversion du ministère en une société d'état, selon la planification préopérationnelle de la SIQ.
— L'implantation d'un système de gestion de projets pour les services à la clientèle, vice-présidence Gestion de l'espace.
— L'implantation, sur micro-ordinateur, d'un système de gestion des stocks en magasin pour l'entrepôt de Duberger.
— L'implantation d'un système de simulation, en vue de la facturation éventuelle des clients de la SIQ.
— Planification de la mise en place d'un info-centre.

— Modification de tous les formulaires nécessaires à la mise en opération de la SIQ.
— Support en traitement de textes pour tous les utilisateurs.

Service développement de systèmes

— Participation à la mise en exploitation du progiciel McCormack and Dodge, pour des fins de gestion financière.
— Paramétrisation du progiciel financier par la firme Mineau, Allard, Mantha et Associés en collaboration avec la firme C.G.I.
— Adaptation des systèmes déjà existants au nouvel environnement de la SIQ.

Service traitement des données

— Création et mise en opération du centre de traitement de la SIQ.
— Rapatriement au centre de traitement de la SIQ des systèmes du M.T.P.A. exploités au B.C.I.
— Acquisition et implantation d'un ensemble de logiciels requis pour l'exploitation adéquate de l'environnement de la SIQ.

Direction générale de la planification et de la gestion de l'espace

La Direction générale de la planification et de la gestion de l'espace est responsable au sein du M.T.P.A. de la gestion du parc d'espace et du service à la clientèle. À ces fins, la Direction générale entreprend diverses études visant à prévoir les besoins, à planifier l'utilisation des équipements immobiliers, à répondre de façon efficace et économique aux besoins des ministères clients; elle est aussi responsable d'acquérir et de vendre les immeubles qui sont propriétés du gouvernement, de louer les espaces qui ne peuvent être fournis par le parc de propriétés, de préparer les programmes architecturaux de construction et d'attribuer les espaces aux divers clients. La Direction générale maintient une banque d'information sur les immeubles, entre les directions suivantes:

Direction de la planification et de la recherche

En 1984, la Direction de la planification et de la recherche a poursuivi les activités qui répondent à son mandat, tout en consacrant une part importante de ses ressources à la mise en place de la Société immobilière du Québec.

Le Service des programmes, dont la vocation est la préparation de programmes de construction pour les projets importants du Ministère et la réalisation d'études de faisabilité et de choix de sites pour ces mêmes projets, a centré son activité sur les dossiers du ministère de la Justice et quelques autres.

Direction générale de la planification et de la gestion de l'espace

Études de praticabilité:

— Palais de justice de Rivière-du-Loup
— Palais de justice de Saint-Joseph-de-Beauce
— Recyclage de l'édifice Riverview à Hull pour Radio-Québec

Études de choix de site:

— Prison de Chicoutimi

Programmes de construction:

— Palais de justice de Joliette
— Palais de justice de Chicoutimi
— Maisons du tourisme aux frontières (Dégelis, Philipsburg, Stanstead, Rigaud)
— Centre de transport de Chicoutimi
— Centre de transport de Roberval
— Rénovation du 360, McGill à Montréal

Études d'opportunité:

— Diverses améliorations à l'établissement de détention de New-Carlisle

Le Service a également poursuivi son travail dans d'autres dossiers dont l'aboutissement se fera au cours des prochains mois.

Au 30 septembre 1984, l'effectif autorisé du Service des programmes est de cinq employés professionnels, d'un cadre et d'un employé de soutien.

Le Service des études et recherches, dont le mandat est la réalisation de plans d'équipement et l'élaboration de politiques et programmes pour l'activité immobilière du Ministère, a poursuivi ses activités dans ces domaines, en plus de réaliser quelques études reliées à l'implantation de la Société immobilière du Québec. Des plans d'équipement ont été élaborés pour les villes de Sherbrooke, Saint-Jérôme et Hull. Le Service a de plus assuré la réalisation de l'élaboration des avis relatifs aux plans d'aménagement des munnicipalités régionales de comté de la province (Loi 125 sur l'aménagement du territoire). Les travaux réalisés en relation avec l'arrivée de la Société ont été:

1- L'élaboration de principes et modes de facturation pour les services qui seront fournis par la Société immobilière aux divers ministères et organismes du gouvernement.

2- La simulation des résultats par immeuble de ces principes pour l'année budgétaire 1985-1986 et la proposition en conséquence des paramètres de calcul qui devront être retenus pour cet exercice.

Finalement, le Service des études et recherches a participé à diverses études demandées par d'autres entités administratives du Ministère.

Au 30 septembre 1984, l'effectif autorisé du Service des études et des recherches est de six employés professionnels, d'un cadre et de deux employés de soutien.

Direction de l'attribution de l'espace

La Direction de l'attribution de l'espace a poursuivi son mandat durant cette période de transition du ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement en Société immobilière du Québec. Ce mandat consiste à:

- analyser l'opportunité des demandes d'occupation d'espace formulées par les ministères et organismes et recommander les actions possibles en matière d'attribution de l'espace;
- formuler les mandats d'exécution pour les directions opérationnelles à la suite de décisions arrêtées relativement à la gestion du parc d'espace du ministère.

Dans la poursuite de son objectif de rationalisation des espaces dans le Québec métro, annoncé en 1982, qui vise à récupérer une superficie de 70 000 m² sur la période 1982-1988, la Direction avait réalisé au 1er octobre 1984 une réduction de 29 000 m² du parc d'espace, soit 41 % de l'objectif.

De plus, durant cette période, cette direction qui assumait depuis 1983 la responsabilité du M.T.P.A. en matière de gestion de biens excédentaires a mis fin à l'exercice de cette responsabilité en la transférant au ministère des Transports tel que prévu par la Loi sur la Société immobilière du Québec.

Dans le cadre de la mise en oeuvre de la nouvelle Société immobilière du Québec, la Direction de l'attribution de l'espace s'est penchée essentiellement sur la définition des rapports d'affaires que la nouvelle société entretiendra avec ses clients. La fonction « attribution d'espace » telle que connue dans le cadre du M.T.P.A. sera appelée à être remplacée par la Direction du service à la clientèle.

Durant la période du 1er avril 1984 au 30 septembre 1984, la Direction de l'attribution de l'espace a traité 231 dossiers émanant des ministères et orga-

nismes. La répartition régionale de ces demandes est la suivante:

Région 01 — 15	Région 06 — 67
Région 02 — 13	Région 07 — 16
Région 03 — 76	Région 08 — 07
Région 04 — 20	Région 09 — 11
Région 05 — 05	Région 10 — 01

et celle par ministère et organisme client est la suivante:

A.N.Q.	10	M.J.U.S.	36
B.R.E.F.	1	M.I.C.P.	17
C.D.P.Q.	1	M.M.S.R.	16
C.E.X.	4	M.R.I.	2
C.O.M.	12	M.S.T.	1
C.P.T.A.	2	M.T.Q.	26
C.S.E.	1	M.T.V.Q.	1
C.S.T.	1	O.L.F.	1
C.T.	1	O.P.D.Q.	2
F.I.N.	1	O.P.H.Q.	12
M.A.C.	3	O.S.G.E.	2
M.A.M.	2	R.A.A.G.Q.	1
M.A.P.A.	18	R.A.A.Q.	2
M.A.S.	1	R.E.C.Q.	1
M.C.C.I.	2	R.L.Q.	4
M.C.E.	1	R.M.A.Q.	1
M.E.N.V.	8	R.R.Q.	1
M.E.Q.	2	S.A.G.	1
M.E.R.	5	S.D.I.	3
M.H.P.C.	4	S.H.Q.	3
M.I.C.T.	5	M.T.P.A.	5
DIVERS	7		

Finalement au 30 septembre 1984, le parc d'espace du Ministère se répartissait de la façon suivante:

	Québec	Montréal	Autres	Total
Nombre d'immeubles:				
en location:	97	177	271	545
en propriété:	96	101	249	446
	193	278	520	991
Nombre de bâtiments:				
en location:	169	177	271	617
en propriété:	220	239	580	1 039
	389	416	851	1 656

Direction de la location

La Direction de la location assure la location d'immeubles ou de terrains pour différents ministères. Cette direction administre plus de 900 baux dont le coût annuel est de l'ordre de 100 millions de dollars, en plus d'un montant d'environ 10 millions pour les taxes d'affaires et de services. On s'occupe aussi d'environ 200 baux de location à des tiers.

Pour la période du 1er avril au 30 septembre 1984, 245 projets ont été commencés ou réalisés en rapport avec des besoins d'espace exprimés par les ministères clients dont:

30 nouvelles locations
16 publications d'avis de recherche
34 expansions au bail ou additions de service au bail
25 relocalisations
56 renouvellements de bail
18 résiliations de bail
12 locations à des tiers
7 réductions de superficie
7 locations temporaires
40 baux de stationnement

Le règlement R.R.Q. 1981, c. A-6, r-10, oblige le ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement à procéder par avis publics dans les journaux afin de permettre à tous ceux qui possèdent des locaux, de les offrir en location au gouvernement. Au cours de la période visée, la Direction de l'acquisition de l'espace a publié 16 avis de recherche et reçu 76 propositions de location dont 67 ont été jugées conformes à la demande.

Le Service des opérations internationales a pour mandat de fournir au ministère des Relations internationales tous les espaces à bureaux requis pour ces opérations hors Québec, de même que les résidences pour certains chefs de poste.

Outre la négociation de baux et l'acquisition de propriétés lorsque cela est requis, ce service voit à l'aménagement et à l'exploitation des lieux. Le budget dévolu à ces activités pour l'exercice financier débutant le 1er avril 1984 et se terminant le 30 septembre 1984 était d'environ 1 768 000,00 $, soit 1 332 700,00 $ pour la location, 200 000,00 $ pour l'aménagement et 235 000,00 $ pour l'exploitation, ce dernier montant provenant du budget de l'exploitation des immeubles.

Au cours de cet exercice financier, le Service des opérations internationales a réaménagé la délégation générale du Québec à New-York, de même que loué et aménagé tant la résidence que le bureau du représentant du Québec à Ottawa. De plus, des analyses économiques ont été réalisées en vue de relocaliser la résidence du délégué général du Québec à New-York.

Direction de l'acquisition des immeubles

La Direction de l'acquisition d'immeubles a poursuivi son mandat principal, soit l'acquisition de gré à gré ou par expropriation des immeubles nécessaires aux besoins du ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement et des autres ministères, en finalisant plusieurs projets d'acquisition qu'elle avait entrepris les années précédentes.

Durant cette période, la Direction de l'acquisition d'immeubles a préparé son passage à la Société immobilière du Québec en procédant au transfert, au ministère des Transports, des projets d'acquisition de propriétés nécessaires aux fins des activités des autres ministères; ont aussi été transférés au ministère des Transports les immeubles excédentaires et non nécessaires aux activités de la future société.

La Direction de l'acquisition d'immeubles, qui doit devenir la Direction de la tarification à la Société immobilière du Québec, a participé à l'élaboration des principes de facturation et des règlements sur la tarification des services rendus par la future société.

Enfin, pour les fins d'acquisition des immeubles devenant propriété de la Société immobilière du Québec, la Direction de l'acquisition d'immeubles a déterminé le coût d'acquisition de quelque cinq cents (500) propriétés en plus de participer à l'élaboration des politiques de la Société, telles que l'amortissement, l'acquisition et l'aliénation d'immeubles.

Direction du centre d'information sur les immeubles

Le centre d'information sur les immeubles a pour mandat de tenir à jour et de rendre disponibles toutes les informations nécessaires aux opérations du ministère concernant les immeubles, tant ceux en propriété que ceux en location. La banque des immeubles jouera un rôle très important dans le fonctionnement de la Société immobilière, en étant au centre des systèmes de facturation, de tarification, de gestion des baux, du suivi des dépenses de loyer et en fournissant des données au système financier et au système de gestion de projets.

La Banque des immeubles répond également aux nombreuses demandes d'information,en produisant plus d'une centaine de listes régulières ou spéciales.

Poursuivant la vaste opération de vérification et de mesurage des espaces occupés par les futurs clients de la Société immobilière du Québec, l'équipe du Centre d'information sur les immeubles a effectué plus de deux cents (200) rencontres avec les représentants des ministères afin de leur présenter leurs occupations.

Plus de 30 000 modifications ont été faites, du 1er avril au 30 septembre 1984, afin de compléter et mettre à jour les éléments d'information de la Banque des immeubles qui a maintenant atteint un niveau de fiabilité de plus de 99 %.

Le Centre d'information sur les immeubles a également organisé des sessions de formation sur la Banque des immeubles et l'utilisation des données sur micro-ordinateurs.

Direction des communications

Les activités de la Direction des communications, entre le 1er avril et le 30 septembre 1984, ont été principalement axées autour de la transformation du ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement en Société immobilière du Québec.

Par ailleurs, un certain nombre de projets de communication non reliés à la création de la SIQ ont également été réalisés durant cette période.

Les réalisations

Les relations publiques

Au nombre des réalisations, on peut signaler des communiqués , des conférences et rencontres avec la presse, notamment à l'occasion de la présentation du conseil d'administration ou du dévoilement du sigle de la SIQ. Ce sigle a été choisi à la suite d'un concours organisé par la Direction et ouvert à tous les employés (371 projets reçus). Les projets de sigle ont par la suite fait l'objet d'une exposition à Québec et à Montréal.

De plus, des cérémonies d'attestations de cours et de remises de certificats de mérite se sont tenues ainsi que des ateliers d'information à l'intention des professionnels et des chefs de service du M.T.P.A.

Les publications

Le journal mensuel interne Prosper-express a paru régulièrement durant cette période et un sondage réalisé auprès des employés a permis de connaître le fort degré d'appréciation de ce journal.

À la suite d'un concours organisé par la Direction et proposé à l'ensemble des employés, une nouvelle appellation a été donnée au journal et c'est sous le vocable (SIC) qu'il paraît désormais.

Un sondage réalisé auprès des employés a aussi permis de connaître le fort degré d'appréciation de ce journal.

Le bulletin bimensuel

Le bulletin À venir, avenir Société, créé essentiellement pour informer les employés sur la Société, a poursuivi son rythme de publication toutes les deux semaines. À l'arrivée de la SIQ, son nom est changé pour celui de SIQATOUT.

Une pochette d'information

Elle comprend de l'information générale sur la SIQ, son Conseil d'administration, son organigramme, sa mission et sa philosophie, un dépliant sur la nouvelle Direction du service à la clientèle, une épinglette de métal représentant le sigle. Cette pochette a été largement distribuée à l'interne et à l'externe.

La papeterie de la SIQ

La Direction des communications a coordonné la mise au point de la nouvelle papeterie de la SIQ, à partir du sigle choisi. La distribution dans chaque unité administrative a été finalisée le 1er octobre 1984.

Autres publications

On peut citer:

— le feuillet spécial, *Sécurité + Énergie* —, destiné aux occupants du palais de justice de Montréal;
— des affiches et des dépliants de sensibilisation à la lutte contre l'incendie;
— une affiche interne, *Avec une bonne communication, tout tourne rond*;
— un recueil sur les projets présentés au concours d'architecture du Musée d'art contemporain de Montréal.

La publicité

Signalons l'élaboration d'un plan de placement média, la mise au point de nouveaux gabarits d'annonces média et le placement de multiples annonces pour les besoins des différentes unités administratives.